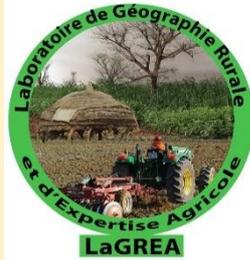




**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)
ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE
ESPACES, CULTURES ET DEVELOPPEMENT**



**Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise
Agricole (LaGREA)**

***Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement
(J_GRAD)***



ISSN : 1840-9962

N°002, décembre 2023

Volume 4

COMITE DE PUBLICATION

- Directeur de Publication** : Professeur Moussa GIBIGAYE
Rédacteur en Chef : Professeur Bernard FANGNON
Conseiller Scientifique : Professeur Brice SINSIN

COMITE SCIENTIFIQUE

- | | |
|--|---|
| BOKO Michel (UAC, Bénin) | TCHAMIE Thiou Komlan, Université de Lomé (Togo) |
| SINSIN Brice (UAC, Bénin) | SAGNA Pascal, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal) |
| ZOUNGRANA T. Pierre, Université de Ouagadougou, (Burkina Faso) | OGOOWALE Euloge (UAC, Bénin) |
| AFOUDA Fulgence (UAC, Bénin) | HOUNDENOU Constant (UAC, Bénin) |
| AGBOSSOU Euloge (UAC, Bénin) | CLEDJO Placide (UAC, Bénin) |
| TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin) | CAMBERLIN Pierre, Université de Dijon (France) |
| TOHOZIN Antoine Yves (UAC, Bénin) | OREKAN Vincent O. A. (UAC, Bénin) |
| KOFFIE-BIKPO Cécile Yolande (UFHB, Côte d'Ivoire) | ODOULAMI Léocadie (UAC, Bénin) |
| GUEDEGBE DOSSOU Odile (UAC, Bénin) | KAMAGATE Bamory, Université Abobo-Adjamé, UFR-SGE (Côte d'Ivoire) |
| OFOUEME-BERTON Yolande (UMN, Congo) | YOUSSAOU ABDOU KARIM Issiaka (UAC, Bénin) |
| CHOPLIN Armelle (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, France) | HOUINATO Marcel, (UAC, Bénin) |
| SOKEMAWU Koudzo (UL, Togo) | BABATOUNDE Sévérin (UAC, Bénin) |
| VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin) | |

COMITE DE LECTURE

TENTE A. H. Brice (UAC, Bénin), DOSSOU GUEDEGBE Odile (UAC, Bénin), TOHOZIN Antoine (UAC, Bénin), VISSIN Expédit Wilfrid (UAC, Bénin), VIGNINOUS Toussaint (UAC, Bénin), GIBIGAYE Moussa (UAC, Bénin), YABI Ibouaïma (UAC, Bénin), ABOUDOU, YACOUBOU MAMA Aboudou Ramanou (UP, Bénin), AROUNA Ousséni (UNSTIM, Bénin), FANGNON Bernard (UAC, Bénin), GNELE José (UP, Bénin), OREKAN Vincent (UAC, Bénin), TOKO IMOROU Ismaïla (UAC, Bénin), VISSOH Sylvain (UAC, Bénin), AKINDELE A. Akibou (UAC, Bénin), BALOUBI David (UAC, Bénin), KOMBIENI Hervé (UAC, Bénin), OLOUKOÏ Joseph (AFRIGIS, Nigéria), TAKPE Auguste (UAC, Bénin), ABDOULAYE Djafarou (UAC, Bénin), DJAUGA Mama (UAC, Bénin), NOBIME George (UAC, Bénin), OUASSA KOUARO Monique (UAC, Bénin), GBENOU Pascal (UAC, Bénin), GUEDENON D. Janvier (UAC, Bénin), SABI YO BONI Azizou (UAC, Bénin), DAKOU B. Sylvestre (UAC, Bénin), TONDRO MAMAN Abdou Madjidou (UAC, Bénin)

ISSN : 1840-9962

Dépôt légal : N° 12388 du 25-08-2020, 3ème trimestre Bibliothèque Nationale Bénin

SOMMAIRE		
N°	TITRES	Pages
1	ABDOULAYE AMIDOU Moucktarou, KPETERE Jean, SABI YO BONI ABOUBAKAR Azizou, Sahabou : Commercialisation du bois-énergie et amélioration des conditions de vie a Karimama au nord Bénin	05-20
2	SANGLI Gabriel : The schooling of children left-behind by the migration of parents along the Burkina -Faso - Ivory Coast corridor: a sociodemographic view	21-34
3	NGOUMA Damase : L'île Mbamou au Congo Brazzaville : conditions de circulation et liens avec la ville	35-48
4	AGBON Apollinaire Cyriaque : Cartographie de la dégradation des terres agricoles dans les arrondissements de Agame, Koudo, Houin et Ouèdèmè (Commune de Lokossa au Bénin	49-63
5	SANNI BIO Bayé, SOUNON BOUKO Boni, DJOHY Gildas Louis, YABI Jacob Afouda : Stratégies d'adaptation des exploitants agricoles de la commune de Parakou face aux dynamiques foncières urbaines et péri-urbaines	64-79
6	MOATILA Omad Laupem, NDZANI Ferdinand, BERTON-OFOUEME Yolande : Approvisionnement en eau de consommation et perception des maladies hydriques par les réfugiés de Yumbi (RDC) à Makotipoko (R. Congo)	80-94
7	ADOUM-FORTEYE Amadou, DJANGRANG Man-Na, SOKEMAWU Koudzo : Le parc national de Zakouma au Tchad : un eldorado animalier aux implications touristiques majeures	95-112
8	FONTON Tagnonnanon Edmonde, OGUIDI Babatundé Eugène, DOSSOU-YOVO Adrien et CLEDJO Placide : Impacts environnementaux des déchets artisanaux dans la Commune d'Abomey-Calavi	113-129
9	TIENE Inza : Numérique et valorisation du patrimoine artisanal dans le département de Katiola	130-142
10	EPANE NSAKO dejeannot : Dynamique de production et construction territoriale dans les agropoles du Moungo, Caméroun	143-160
11	KRAMO Yao Valere, KOFFI Guy Roger Yoboué : Insécurité sanitaire et stratégies de résilience dans la sous-préfecture de Dania (ouest de la Côte-d'Ivoire)	161-176
12	HOUESSO Satognon Florent, OUASSA Pierre : Dynamique d'évolution du lit du fleuve Mono sur l'espace frontalier Bénin-Togo et impacts socioéconomiques	177-198

13	YEBOUE Konan Thiéry St Urbain : <i>Orpaillage, régression des superficies rizicoles et risque d'insécurité alimentaire dans la sous-préfecture de Bégbessou (centre-ouest de la Côte d'ivoire)</i>	199-217
14	FOFANA Karidja épouse KONE, KONE Moussa : <i>Impact de la cacao-culture sur l'environnement à Dedeafla au centre-ouest de la Côte d'ivoire</i>	218-232
15	YETONGNON Judith Eric Georges : <i>Typologie de pathologies chez les enfants de 0 à 5 ans dans le 1^{er} arrondissement de la ville de Cotonou au Bénin</i>	233-246
16	JACQUES Elie, ASSOUNI Janvier, ABOUDOU Y. M. A. Ramanou : <i>Contribution des organisations paysannes au développement socio-économique de la commune de Banikoara (Nord-Bénin)</i>	247-263
17	Mohamadou Mountaga DIALLO : <i>Urbanisation des villes frontalières et défis de gouvernance urbaine. Cas de Diaobé au Sénégal</i>	264-279

DYNAMIQUE DE PRODUCTION ET CONSTRUCTION TERRITORIALE DANS LES AGROPOLES DU MOUNGO, CAMEROUN

DYNAMICS OF PRODUCTION AND TERRITORIAL CONSTRUCTION IN MOUNGO, CAMEROON

EPANE NSAKO DEJEANNOT

Département de Géographie-Aménagement-Environnement, FLSH, Université de Dschang,
dejeannotepane@gmail.com

RÉSUMÉ

Les bassins agricoles sont de plus en plus considérés comme des espaces d'innovations en matière de production. Toutefois, l'impact de ces dynamiques sur la construction territoriale de production n'est pas étudié ; d'où l'intérêt de cette réflexion qui vise à analyser l'incidence territoriale du développement des agropoles dans le Moungo, grand bassin d'approvisionnement des métropoles camerounaises et de la sous-région de l'Afrique Centrale. La méthodologie appliquée à cette étude est la combinaison des données qualitatives et quantitatives auprès de 153 producteurs, dont 62 agroleurs dépendants, et 91 agropoleurs indépendants.

Les résultats de cette étude révèlent que les agropoleurs de profils divers sont impliqués dans la production de la volaille, du poivre et de l'ananas de plus en plus territorialisés. Ces agropoleurs, quels que soient leurs âges et niveaux d'éducation, profitent d'un environnement qui leur est favorable à la croissance des produits cultivés dans les agropoles, au développement de nouvelles variétés et à l'augmentation de la production ; ceci grâce à l'utilisation des instants et techniques de production mécanisées. Cette dynamique de production a permis de construire des territoires à travers l'amélioration de l'information stratégique agricole, le développement de la bulle immobilière, la diversification des plates-formes financières, la densification du commerce de rue et l'accompagnement des communes dans la réhabilitation et création des marchés, des gares routières et les aires de repos dans le Moungo.

Mots-clés : Dynamique de production, construction territoriale, innovation, agropole agropoleurs, Moungo, Cameroun

ABSTRACT

Agricultural basins are increasingly considered as areas of innovation in terms of production. However, the impact of these dynamics on the territorial construction of production has not been studied. Hence the interest of this reflection which aims to analyze the territorial impact of development of agropoles in Moungo, a large supply basin for Cameroonian cities and the Central Africa sub-region. The methodology applied to this study is the combination of qualitative and quantitative data from 153 producers including 62 dependents agropolers and 91 independents agropolers.

The results of this study reveal that agropolers of various profiles are involved in the production of poultry, pepper and pineapple increasingly territorialized. These agropolers, whatever their age and level of education, benefit from an environment that is favorable to the growth of agricultural products cultivated in agropoles, the development of new varieties and the increase in production. This thanks to use of instants and mechanized production techniques. This production dynamic has helped to build territories through the improvement of strategic agricultural information, the development of the real estate bubble, the diversification of financial platforms, the densification of street commerce and the support of municipalities in rehabilitation and creation of markets, bus station and rest areas in Moungo.

Keywords: Production dynamics, territorial construction, agropole, innovation, agropolers, Moungo, Cameroon

INTRODUCTION

Dans les pays en voie de développement, les bassins de production agricole sont de plus en plus considérés comme des espaces d'innovations en matière de production. La dynamique de production à une incidence dans la construction territoriale grâce au développement des activités, mais aussi aux rôles joués par les infrastructures qui les abritent. Ainsi, il existe un

rapport entre le produit et son espace physique de production. La construction territoriale résulte de la transformation des ressources par le jeu d'acteur. La ressource territoriale constitue par conséquent un élément central du développement territorial (M. Grenouillet, 2015, p. 215). La dynamique de production est une mise en commun des forces productives dans l'optique de rendre opérationnelle une ressource et d'accroître son rendement.

Au Cameroun, l'agriculture reste un maillon important au développement de son économie. Ainsi, les statistiques révèlent que la valeur ajoutée de l'agriculture en pourcentage du PIB était de 22% en 2000, 44% en 2004 et 20% en 2005 et 2006 (Banque mondiale, 2008 ; F. Fongang, 2008, p. 87 ; H. Tchékoté, 2021, p. 155). C'est au regard de l'importance de l'agriculture dans l'économie camerounaise et dans nos terroirs qu'une attention particulière est accordée à ce secteur d'activité. La présence des programmes et projets vient davantage restructurer et donner un nouveau souffle de vie à ce secteur d'activité. L'agriculture contribue au renforcement des conditions d'existence et la construction d'une territorialité à partir des produits spécifiques issus de ce terroir (B. Nathalie *et al*, 2006, p. 330 ; D. Epiane, A. Yemmafouo *et al*, 2021, p. 146 ; C. Kamga *et al*, 2021, p. 92). Elle contribue en effet en tant qu'activité économique et en tant que moyen de subsistance au développement (Banque Mondiale, 2007, p.3)

Les agropoles encore appelés ou pôles de croissance agricole sont définis comme étant un ensemble d'entreprises circonscrites dans une aire géographique donnée, qui entretiennent des relations fonctionnelles dans leurs activités de production, de transformation et de commercialisation d'un produit animal, végétal, halieutique ou forestier donné (C. Jamart *et al*, 2016, p.19). L'approche de construction spatiale des agropoles est semblable aux clusters et pools d'industries, qui reposent sur les effets d'agglomération et de la hausse de la compétitivité (F. Picard *et al*, 2017, p.3). En effet, ce sont de vastes bassins de productions déjà existants ou se développent des entreprises de production, de transformation et de commercialisation des produits végétaux, animaux, halieutiques ou forestiers autour desquels se développe un réseau de nombreux producteurs. Ces agropoles mettent un accent sur l'aménagement, la sécurisation et l'amélioration de l'accessibilité des terres afin d'éviter les litiges fonciers. Il se remarque une diversification d'activités et de techniques nouvelles induites dans la production destinée à augmenter les rendements agricoles, à générer d'importants revenus, mais aussi à améliorer la qualité du produit et le développement de nouvelles variétés (D. Bétayéné, 2012, p. 7 ; D. Epiane, 2021, p. 121).

Par ailleurs, dans un contexte économique actuel, la question de rapport de l'entreprise à son espace physique d'implantation est posée, avec des enjeux humains forts en termes de chômage et d'emploi, de reconversion et de dynamique de développement (G. Colletis *et al*, 1999, p. 25). De nouveaux espaces de culture sont mis en valeur, ce qui nécessite également la construction de nouvelles infrastructures pour les soutenir et les accompagner. Par la suite, le développement de cultures différentes a permis aux producteurs de booster la croissance économique et de faire des réalisations dans leurs terroirs.

Cependant, c'est l'élevage de la volaille et les cultures telles que le poivre, l'ananas qui structurent le paysage agricole du Moungo. C'est à la suite de cette structuration que naît une nouvelle dynamique de développement. Dans le Moungo, le territoire est un espace bien délimité, défini, mis en valeur par des acteurs spécifiques et de ressources naturelles dans l'optique de lui donner une certaine valeur. Le territoire des agropoles désigne cependant l'espace dans lequel sont produits l'ananas, le poivre et la volaille. En établissant le rapport entre cette dynamique de production et la construction territoriale dans le Moungo, il est à noter que les initiatives de construction territoriale en cours sont fortement induites par la dynamique de production.

Parlant de la dynamique de production de ces cultures, il est à démontrer qu'il s'agit d'une activité entre les mains des agropoleurs de profils variés qui bénéficie d'un environnement favorable pour la croissance des produits. Leurs évaluations à la construction territoriale permettent de s'interroger sur les stratégies de l'information agricole, le développement des bulles immobilières, la densification et de diversification des plates-formes financières, la densification du commerce de rue et l'accompagnement de la commune dans la création des marchés, des gares routières et aires de repos.

1. APPROCHE MÉTHODOLOGIE

Pour dresser le profil des agropoleurs, analyser la dynamique de production et sa contribution à la construction territoriale, une vérification est axée sur les éléments méthodologiques. D'abord des observations et des entretiens semi-structurés auprès des personnes ressources, puis des questionnaires administrés à des agropoleurs. Le Moungo, zone agricole de par son potentiel physique et humain, mérite une présentation particulière.

1.1. Cadre géographique

Connu par la diversité de ses richesses, le département du Moungo est composé de 13 arrondissements. Limité au nord par le département du Haut Nkam et la Menoua, au sud par le département du Wouri, à l'ouest par le département du Nkam, à l'est par la région du sud-ouest et au sud-ouest par le département de la Sanaga Maritime (figure 1). Aussi riche et grand qu'il soit, il couvre une superficie de 3 723 km² et se trouve sur la N5. La nature favorable du sol dans cette région est à l'origine d'une démographie assez croissante et dynamique dont la population est estimée à environ 379 241 habitants d'après les données du BUCREP (2005 publié en 2010).

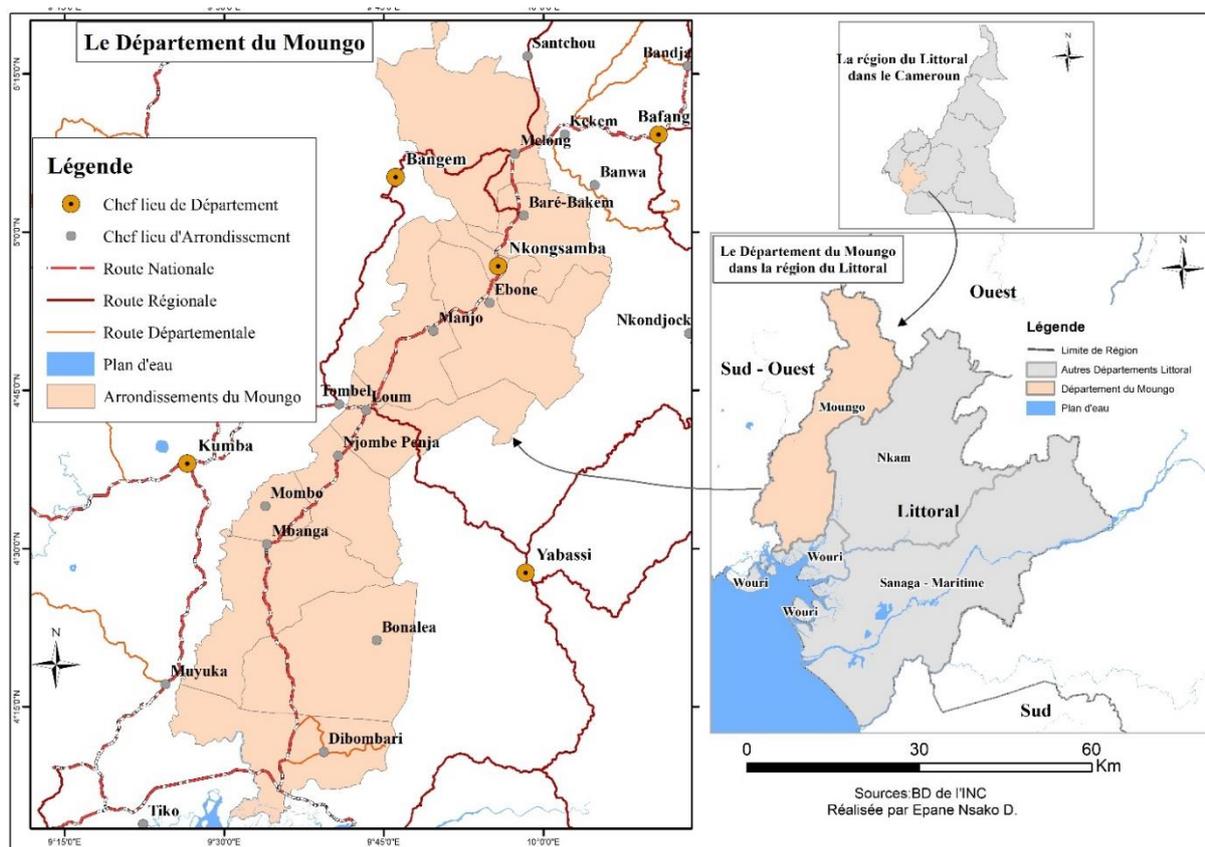


Figure 1 : Localisation de la zone d'étude

Par ailleurs, deux raisons principales ont motivé le choix du Moundou pour conduire cette étude. D'abord son potentiel physique et humain favorable aux pratiques agricoles, ce qui a d'ailleurs favorisé la mise sur pied des programmes projets agricoles et coopératives. Ensuite, le nouvel aménagement du paysage.

1.2. Collecte et traitement des données

L'étude s'appuie sur la base des entretiens semi-structurés approfondis adressés à 15 responsables impliqués dans le domaine agricole. Les observations de terrain se font suivant une grille d'observation constituée des informations portant sur l'étendue des superficies, la présence des infrastructures de production et les différentes réalisations. Un questionnaire a été administré à 153 agropoleurs organisés en deux strates, à savoir 62 agropoleurs dépendants (producteurs ayant bénéficié du programme agropole) et 91 agropoleurs indépendants (producteurs n'ayant pas bénéficié du programme, mais qui produisent dans le même esprit que les bénéficiaires du programme), choisi de manière raisonnée dans les 13 arrondissements du Moundou (tableau I).

Arrondissements	Agropoleurs Indépendants/Fréquents	Pourcentage (%)	Agropoleurs dépendants/Fréquents	Pourcentage (%)
Melong	13	14,28	3	4,83
Baré Bakem	3	3,29	1	1,61

Nkongsamba 1 ^{er} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème}	8	8,79	2	3,22
Manjo	9	9,98	15	24,19
Loum	14	15,38	5	8,06
Njombé-Penja	19	20,87	18	29,03
Mombo	3	3,29	2	3,22
Mbanga	5	5,49	1	1,61
Bonaléa	6	6,59	1	1,61
Dibombari	11	12,08	14	22,58
Total	91	100.00	62	100.00

Tableau I : Répartition des agropoleurs par arrondissements

Source : Données de terrain, octobre 2019

Le dépouillement des informations collectées par le questionnaire a fait l'objet d'une analyse visant à extraire les statistiques descriptives. L'analyse des données qualitatives a fait l'objet d'une analyse thématique sur la production, l'acteur et sa contribution à la construction territoriale.

2. RÉSULTATS

2.1. Dynamiques de production dans les agropoles du Moungo

Les dynamiques de productions observées dans les agropoles du Moungo, diffèrent en fonction de l'écologie du milieu, du profil des producteurs et du système de production.

2.1.1. Aperçu du milieu écologique des agropoles du Moungo

Le poivre, tout comme l'ananas évoluent dans un climat de type équatorial chaud et humide, à pluviométrie bimodale comme le Moungo. La température optimale pour une bonne croissance de l'ananas et du poivre oscille entre 27° et 30°C pour une moyenne de 28°C. Pour la volaille, la température ambiante est comprise à plus de 30°C pour les sujets d'un jour ; ce qui permet aux sujets de maintenir une bonne température corporelle. Un réseau hydrographique densifié et drainé dans le Moungo permet aux filières agropoles de ne pas souffrir du stress hydrique. La présence des sols volcaniques à Melong, des sols bruns eutrophes à Manjo et à Loum, des sols peu évolués à Njombé-Penja et des sols ferrallitiques à Mbanga dans cette région favorisent une croissance optimale avec un pH légèrement acide situé entre 5,5 et 7.

2.1.2. Profil des producteurs impliqués dans la dynamique de production

Deux catégories de producteurs se distinguent dans la dynamique de production des filières agropoles du Moungo. Il s'agit des agropoleurs dépendants et indépendants (tableau II).

Tableau II : Répartition des agropoleurs dépendants et indépendants selon leurs profils

Variable	Modalités	Agropoleurs dépendants/ Genre (%)		Agropoleurs indépendants/ Genre (%)	
		Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
Tranches d'âges	25-29	1	1	2	1
	30-34	2	1	3	1
	35-39	10	1	7	3

	40-44	12	2	21	2
	45-49	16	2	16	2
	50-54	6	1	21	1
	55-59	2	1	7	1
	60 et plus	3	1	2	1
Niveau d'instruction	Non scolarisé	1	1	1	1
	Primaire	2	1	1	1
	Secondaire	28	4	26	4
	Supérieur	21	4	51	6
Statut social des agropoleurs	Élite intellectuelle	18	3	30	4
	Élite politique	9	2	17	3
	Opérateurs économiques	23	4	29	2
	Autres	2	1	3	3

Source : Données de terrain, octobre 2019

Les agropoleurs dépendants sont à 83,9% constitués des hommes dont l'âge se situe entre 35 et 54 ans. Ils sont plus actifs que les femmes, avec un niveau d'instruction plutôt satisfaisant. En effet, 51,61% des agropoleurs dépendants ont au moins un niveau secondaire. Ces agropoleurs sont à 43,54% des opérateurs économiques de la localité employant régulièrement une main-d'œuvre salariale. La forte implication de cette catégorie de producteurs est due à la place que l'agriculture occupe en particulier dans l'économie locale du Moungo.

Les agropoleurs indépendants sont des producteurs n'ayant pas bénéficié des subventions venant de l'État, mais qui produisent dans le même esprit que la première catégorie. Dans le Moungo, cette catégorie de producteurs est à 86,8% constituée des hommes. Entre 35 et 54 ans, ils sont plus actifs que les femmes. En effet, 62,63% des agropoleurs indépendants ont au moins un niveau supérieur. Ceci permet d'introduire de nouvelles techniques, d'innover et d'accroître la production. Ces agropoleurs sont à 37,36% des enseignants, considérés comme élites intellectuelles du Moungo. Ils emploient une main-d'œuvre salariale pour garantir de bon fonctionnement de son entreprise. Cette forte implication des élites intellectuelles dans l'agriculture est due à la place que cette dernière occupe en particulier dans l'économie du Moungo.

2.1.2. Systèmes de production dans les agropoles du Moungo

Les techniques de culture dans les filières agropoles du Moungo ont beaucoup changé du point de vue des outils de travail. Il s'agit d'abord des tracteurs, des semoirs, des pulvérisateurs et des machines à déplumer. Ensuite, on note l'utilisation des engrais biologiques qui s'est généralisée à plus de 35% pour produire bio et à 65% des engrais chimiques et pesticides pour lutter contre les ravageurs et augmenter les rendements. Le système de culture est dominé à 95% par la monoculture (figure 2), tandis que 5% pratiquent la polyculture dans les plantations d'ananas ; à 86% de monoculture, contre 14% de polyculture dans les plantations de poivres. Pour

l'élevage de la volaille, près de 57% éleveurs pratiquent le système intensif, tandis que 43% pratique le système semi-intensif.

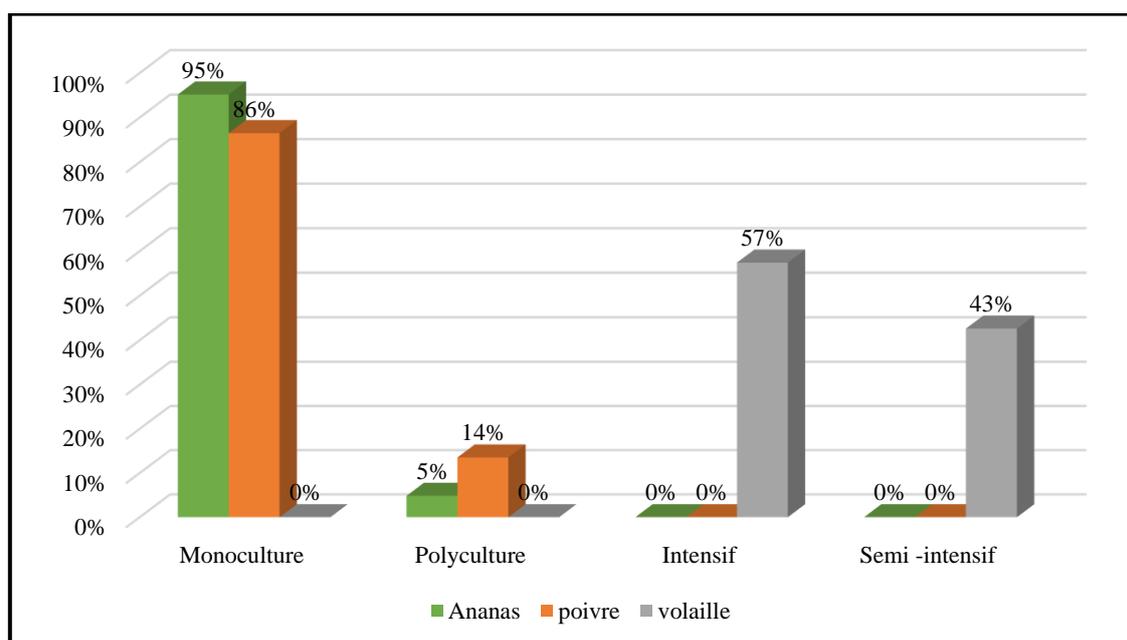


Figure 2 : Systèmes de culture dans les filières agropoles du Moundou

Source : Enquêtes de terrain, octobre 2019

Dans la filière agropole ananas, la variété Cayenne lisse est à 70,96% cultivée en raison de sa couleur de l'extérieur qui ne remet pas en cause sa maturité, son feuillage doux et inerte, de son goût sucré et de la forte sollicitation sur le marché (tableau III).

Tableau III : Répartition des producteurs en fonction des variétés cultivées dans les filières agropoles du Moundou

Produits	Variétés	Producteurs/ fréquences	Pourcentages(%)
Ananas	Cayenne lisse	44	70,96
	Abaxaci	1	1,61
	Spanish	17	27,41
Poivre	Petits grains	22	59,45
	Gros grains	15	40,54
Volaille	Poulets de chairs	36	66,66
	Poulets de pontes	15	27,7
	Autres	3	5,55

Source : Données de terrain, novembre 2019

Dans les plantations de poivres, 59,45% des agropoleurs préfèrent la variété petite graine pour satisfaire les exigences de la clientèle. C'est la raison pour laquelle cette variété est beaucoup prisée sur le marché. Enfin, 64,81% des agropoleurs préfèrent l'élevage de poulets de chairs en raison de la courte durée de son cycle et de la demande sur le marché.

S'agissant de la production dans les filières agropoles du Moundou, elle a augmenté de manière progressive au fil du temps. La production de l'ananas est passée de 5557 tonnes en 2013 à 28 255 tonnes en 2019 ; soit une progression de 4036 tonnes par an (figure 3). Celle du poivre est passée de 60 tonnes en 2013 à 193,5 tonnes en 2019 ; soit une progression de 27,64 tonnes par an. La production de la volaille est passée de 2597 tonnes en 2013 à 13 121 tonnes en 2019 ;

soit une progression de 1874,42 tonnes par an. Cependant, entre 2016 et 2017, la production de la volaille a connu une baisse considérable en raison de la présence de l'épidémie grippe aviaire ; ce qui a par conséquent été à l'origine de la rareté des poussins d'un jour sur le marché.

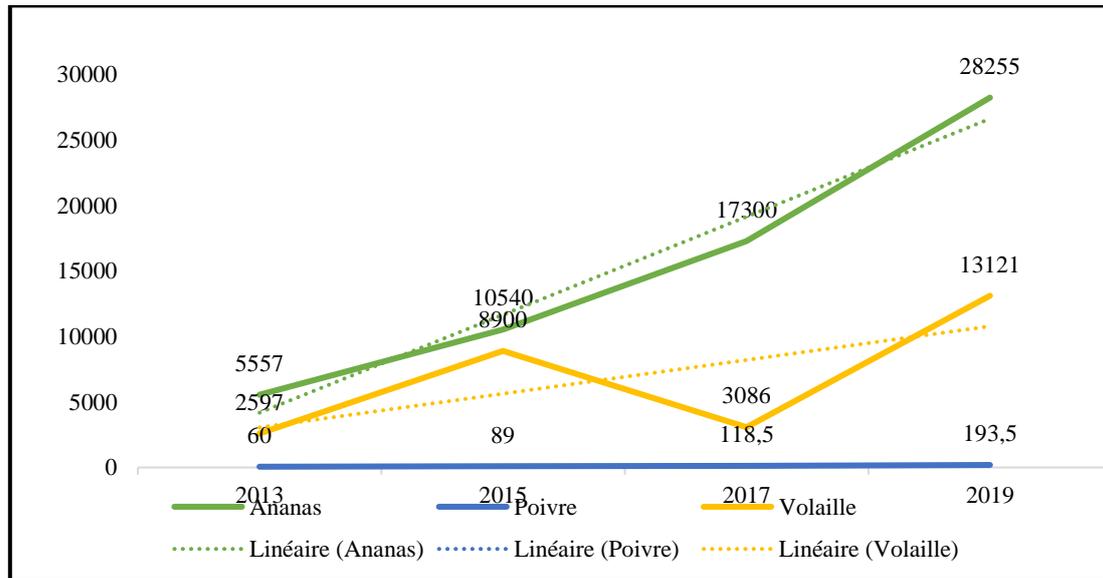


Figure 3 : Évolution de la production dans les filières agropoles du Moundou
Source : Enquêtes de terrain, octobre 2019 et mars 2020

Le Moundou est un grand centre de diffusion de la production en raison de la présence des sites les plus productifs que sont Njombé-Penja, Manjo, Loum et Melong. Ces sites bénéficient de plus en plus une bonne accessibilité. Les producteurs innovateurs y sont de plus en plus nombreux. Les zones colonisées par les filières agropoles sont situées le long des axes de communication, au Nord et au Sud-Ouest, la proximité avec les versants à cendres volcaniques du mont Manengouba favorise le développement des filières agropoles. Ces dernières ont facilité la recomposition du paysage de ce terroir (figure 4) ; ce qui a par conséquent contribué à constriction territoriale.

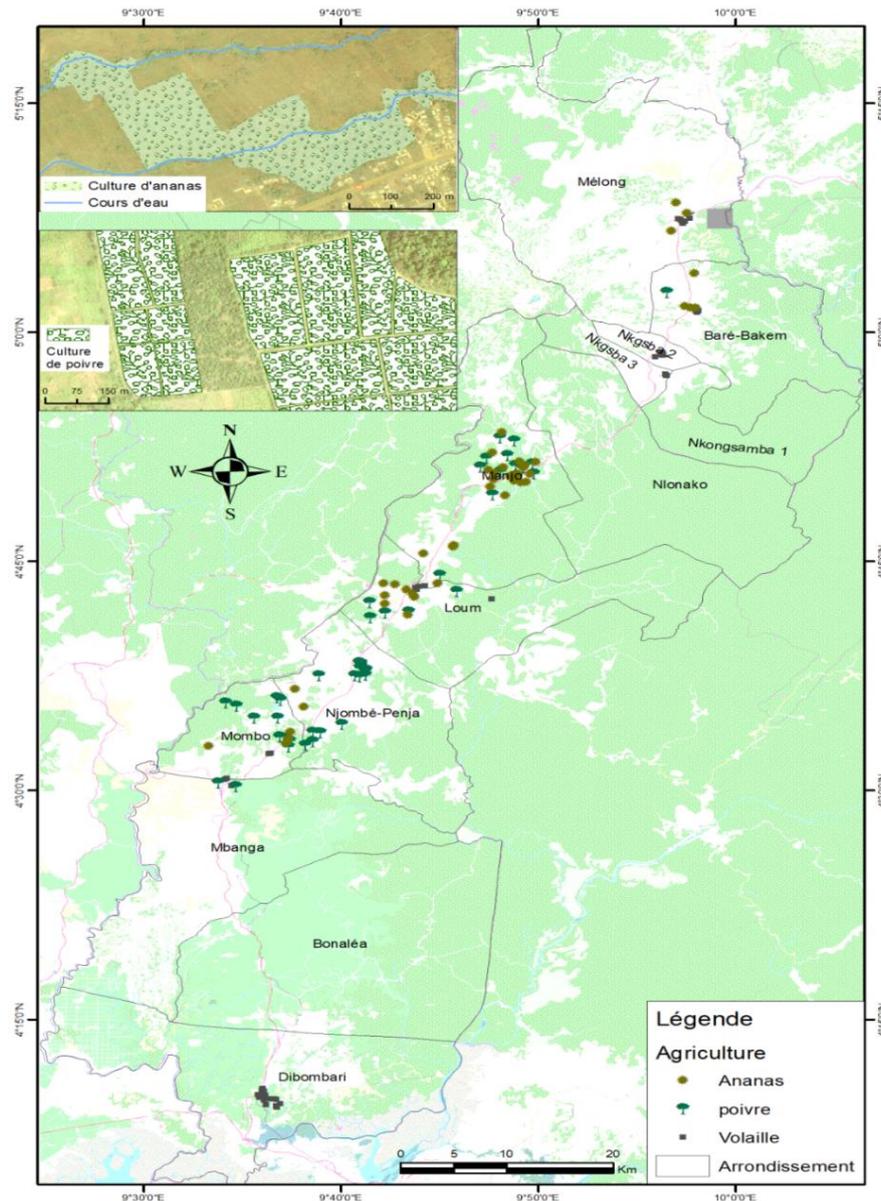


Figure 4 : Cartographie de synthèse de la production et des terroirs de production dans les filières agropoles du Moungo

Source : Données de terrain, octobre 2019

2.2. Dynamique de production et construction territoriale

Le rapport entre la dynamique de production et la construction territoriale se construit autour de nombreuses initiatives et réalisations qui sont appréciées et évaluées à plusieurs niveaux.

2.2.1. Des SPG aux Initiatives de labélisation des produits de terroirs

La labélisation renvoie à la certification ou alors c'est un processus qui consiste à donner à un produit du terroir une identité qui lui est propre. Contrairement à la labélisation, les systèmes participatifs de garantie (SPG) sont des pratiques qui se développent dans un contexte où les produits agricoles n'ont pas la possibilité d'avoir un label en raison de la lourdeur des procédures administratives. Le seul moyen pour un client de confirmer l'originalité du produit réside sur la confiance. Les agropoles du Moungo sont construites autour des SPG et des

initiatives de labélisation. Ces produits sont écologiquement viables via cette procédure. Il s'agit de l'ananas, le poivre et la volaille. Le premier est à l'origine de la construction territoriale dans la localité de Nlohé à travers le programme agropole est des initiatives individuelles ; d'où l'appellation « ananas de Nlohé ». Le deuxième produit qui est également à l'origine d'une construction territoriale est celui du poivre. C'est sous les initiatives de l'Indicateur Géographique Protégé (IGP) et du programme agropole que ce produit a une identité ; d'où son appellation « poivre de Penja ». Le troisième produit est par ailleurs à l'origine de la construction territoriale. Il s'agit de la volaille. C'est sous l'initiative du programme agropole que ce produit est identifié comme un produit du terroir de la localité de Bomono ; d'où son appellation « volaille de Bomono ». Ces produits ont des caractéristiques (tableau IV) bien définies qui participent à la construction territoriale.

Tableau IV : Caractéristiques des territoires-produits dans le Moungo

Composante	Caractéristiques des produits	Caractéristiques du territoire	Produit fini
Caractéristiques physiques	Ananas, produit de couleur jaune orangé, vert à l'ocre. Poivre, produit de couleur verte, rouge, blanche et noire. Poulets de chairs, produit de couleur blanche	Produit dans les versants à cendres volcaniques du mont Manengouba, le long de l'axe de communication. Entre les habitations pour la volaille	produite d'origine végétale et animale
Identification	Ananas, poivre et poulet de chairs	Moungo, Littoral-Cameroun	Ananas de Nlohé, Poivre de Penja et la volaille de Bomono
Packaging (conditionnement, emballage)	Emballés dans de sachets (10g, 50g, 100g, etc.) petites boites transparentes. Le poulet est conditionné dans les chambres froides et frigo.	Golfrech, BORA PAC, AFIDI, UNAPAC etc.	Transformé selon la convenance de chaque producteur
Qualité	Poivre, labélisé et certifié par l'OAPI et doté d'u IGP ; l'ananas et la volaille, assurance par SPG	L'ananas peut être consommé à plus d'un mois si elle est bien conservée, pareil que le poulet. La durée de protection du poivre est au minimum de 10 ans	Produit énergétique (ananas), trésor (poivre) et Viande (poulet)
Étiquetage	Ensemble d'informations mentionnées sur l'emballage permettant aux consommateurs de	Produits vendus en ligne, les foires, marketing via réseaux sociaux, spots publicitaires	

	l'identifier : le logo (produit bio, AFIDI, agropole poivre de Penja), le code bar et la composition	dans Nkongsamba FM.	
Marques	Il s'agit du poivre, dénommé poivre noir et blanc de Penja, poivre royal du Mougo, produit. Poulet PAC, poulet BORA, etc.	Produits identifiés au terroir grâce à cette appellation	Poulet PAC, poulet BORA ; Poivre noir et blanc de Penja, poivre royal du Mougo,
Valeur sociale	Produits de luxe, produits bio, produits à sources de revenus	Produits vendus dans les PME, super marchés, restaurants et à l'international	Produits constituant l'identité camerounaise
Garantie	Assuré par OAPI, sous le contrôle et l'initiative de l'agence Française de Développement (AFD). Bien plus par SPG	Construction territoriale via aménagement des routes, construction des marchés et renouvellement des logements	Construction territoriale

Source : Auteur, adapté de Grenouillet, 2015, p203.

2.2.2. Territoires construits autour de l'information stratégique agricole

Les résultats des enquêtes de terrains révèlent que plusieurs types d'informations stratégiques agricoles font l'objet d'échanges entre différents acteurs. Il s'agit des prix des produits agricoles sur le marché, la qualité du produit, le prix du produit, la disponibilité du produit, les lieux de ventes et les lieux de stockages. Cependant, les modes d'informations utilisés par les producteurs sont divers. Ceci dans le but d'échanger avec un grand nombre de clients, mais aussi d'avoir le maximum d'informations relatives à la production et à la commercialisation. La figure 5 présente le mode informationnel utilisé par les acteurs impliqués dans la dynamique de production des filières agropoles du Moungo.

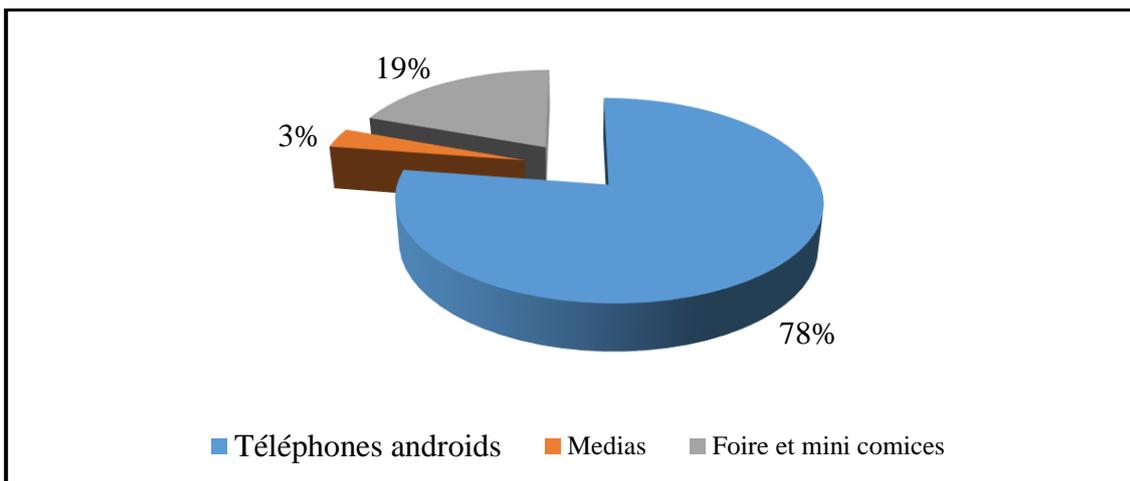


Figure 5 : Mode informationnel dans les filières agropoles

Source : Enquêtes de terrain, décembre 2019

D'après la figure 5, l'on se rend compte que le 78% de producteurs utilisent le téléphone Android pour avoir accès à une information stratégique agricole ; 19% ont recours aux foires et mini comices agricoles et le reste de 3% a recours aux médias. Il y'a construction d'un réseau, mais ce réseau définit un territoire qui dépasse le cadre spatial du Moungo pour s'étendre à Douala et même à l'étranger.

2.2.3. Développement de la bulle immobilière

Les revenus générés servent à réaliser de grands investissements chez les agropoleurs. En effet, lorsqu'on sait que les agropoleurs tirent profit de leur activité et cherche à diversifier leur économie, on comprend tout de suite les raisons qui leur poussent à investir dans le foncier et l'immobilier. En ce qui concerne les investissements fonciers, il ressort que 50% des investissements des agropoleurs sont destinés à la location des terres, tandis que 28% sont réservés à l'achat des terres et les 22% restants sont destinés à d'autres fins. Ces investissements permettent aux agropoleurs d'augmenter les superficies de leurs plantations.

Les investissements immobiliers sont à l'origine du renouvellement que connaissent les villes de Nkongsamba, Melong, Njombé-Penja, Manjo et Loum comme le montre la figure 6.

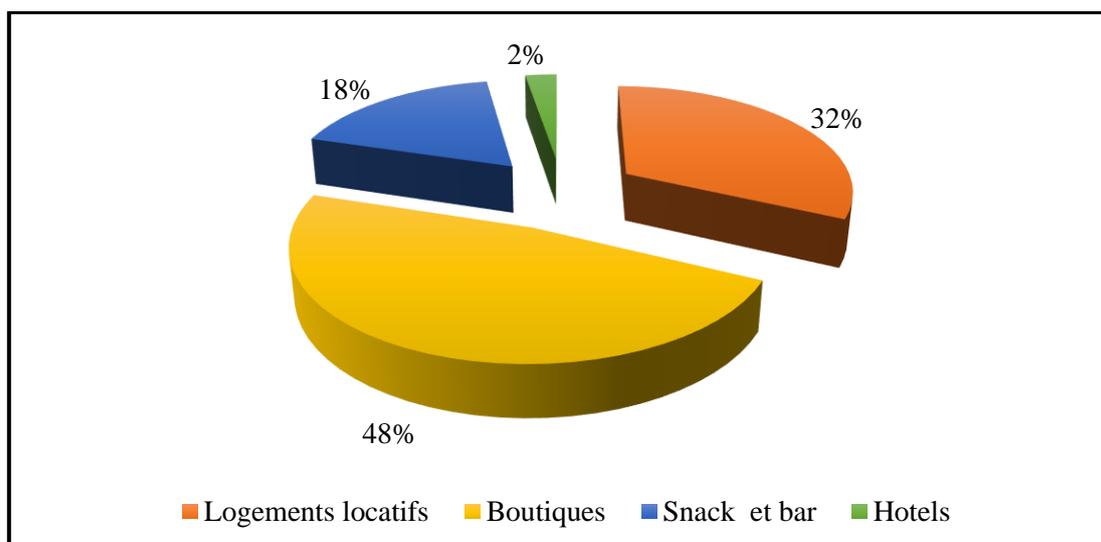


Figure 6 : Investissements immobiliers des agropoleurs dans le Moungo

Source : Enquêtes de terrain, décembre 2019

Pour les investissements immobiliers, d'après la figure 6, 48% des agropoleurs enquêtés investissent dans la construction des boutiques, 32% dans les logements locatifs, tandis que 18% investissent dans les lieux de socialisation tels que bars et snacks et le reste 2% investissent dans les hôtels.

À la question de l'utilisation des revenus générés dans les agropoles, un agropoleur, M. Jean a compris l'importance d'investir dans l'immobilier en construisant les logements et boutiques. Aujourd'hui, bien que menant ces activités agricoles, les revenus des logements et boutiques lui permettent d'accroître son chiffre d'affaire et de louer les terrains supplémentaires pour cultiver. (Entretien du 16 juillet 2019). D'autres agropoleurs l'ont d'ailleurs suivi dans son expérience.

2.2.4. Densification et diversification les plates-formes financières

L'intensification des activités agricoles dans le département du Moungo a donné lieu à la densification des microfinances. La figure 7 présente l'évolution des microfinances dans le Moungo. Il s'agit MC2(MUFID), Express Union, MUPECI, 1st Trust, Mad Bank, rural investment, caisse populaire d'investissement, etc.



Figure 7 : Évolution du nombre de microfinances dans le Moungo de 2005 à 2020

Source : Enquêtes de terrain décembre 2020

D'après la figure 7, l'on se rend à l'évidence qu'on est passé de 5 à 13 microfinances entre 2005 et 2020 ; soit une progression de 1 microfinance par an. Ceci dans le but de faciliter aux producteurs d'épargner leurs revenus. On observe une nette augmentation des microfinances. Cependant, il n'y a pas uniquement que des microfinances qui structurent le paysage financier du Moungo. Il existe aussi les services mobiles money.

Il s'agit en effet des opérateurs de téléphonie mobile à travers les services Orange Money et MTN Mobile Money. Les résultats des enquêtes de terrain révèlent que 39% des agropoleurs ont recours aux ventes et achats des produits agricoles via le mode de paiement MTN Mobile Money, 28% ont recours aux services Express Union, 25% via Orange Money et le reste de 8% via la méthode par liquidité ou par « cash ». Ceci dans le but de respecter le délai de livraison.

2.2.5. Densification du commerce de rue dans le Moungo

La nationale N°5 mobilise un commerce particulier où sont vendus les produits labélisés. En effet, cette route abrite les postes de péages et contrôles. Il s'agit des péages de Mbanga et de Lala ; les postes de contrôle de Manjo, Ngwa et Melong. La vente des produits dans ces sites est une activité qui occupe les jeunes pendant et après les vacances et c'est la période idéale

pour ces enfants de se faire de l'argent. Les produits sont vendus, soit aux voyageurs, soit à la population locale. Les revenus générés permettent d'assister leurs parents financièrement dans les ménages. Ces jeunes commerçants se différencient à travers leur vestimentaire selon les péages (Planche 1).



Planche photographique 1 : Commerce de rue
Source : Cliché auteur, décembre 2019 et mars 2022

D'après la planche photographique 1, les commerçants du péage de Mbanga arborent des maillots de couleurs jaunes (photo A), tandis que ceux du péage de Lala arborent la couleur verte et rouge (photo B). Par ailleurs, ces produits sont également exposés sur les comptoirs situés le long de l'axe de communication (photo C et D). Ceci dans le but d'avoir une bonne visibilité.

2.2.6. La commune et la construction territoriale

Les communes sont devenues de véritables acteurs de construction territoriale à la suite de la loi N°2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes et du Décret N°2015/1375/PM du 08 juin 2015 fixant les modalités des compétences transférées en matière de commerce. Cette loi transfère les compétences aux communes en matière de création et de gestion des équipements marchands. Dans le Mounjo, les actions des collectivités territoriales décentralisées en termes d'investissements et de réalisations sont nombreuses (Planche 2).



Planche photographique 2 : équipements construits par les communes du Moungo
Source : Cliché auteur, décembre 2019 et novembre 2022

Les enquêtes de terrain révèlent que les infrastructures qui abritent le marché de fruit (photo B) de Njombé-Penja sont l'œuvre de ladite commune. Par la suite, la commune œuvre à la construction des gares routières et aires de repos comme celui de l'arrondissement de Nkongsamba 3^{ème} et Manjo (photo C). Ceci dans le but de faciliter la commercialisation des produits labélisés lors des arrêts des bus dans ces espaces marchands.

3. DISCUSSION

Le Moungo offre un milieu écologique très favorable à l'ananas, le poivre et la volaille pour assurer sa croissance et durabilité et c'est le cas à Nlohé et les localités environnantes (J. Sotamenou *et al*, 2018, p. 231 ; D. Epame, 2021, p. 105). Les agropoleurs dépendants sont constitués des hommes à 83,9% et à 86,8% chez les agropoleurs indépendants. Ceci dit, la production de l'ananas, du poivre et l'élevage de la volaille sont des activités entre les mains des hommes en raison de l'effort physique à fournir. La production de l'ananas connaît une progression remarquable. Elle est passée de 5557 tonnes en 2013 à 28255 tonnes en 2019 ; soit une progression de 4 036 tonnes. Ce constat rejoint celui de JP. Colin, (2012, p. 40) en Côte-d'Ivoire qui fait la remarque selon laquelle la production de l'ananas connaît une progression jusqu'à la fin de 1970. Elle est passée de 11816 à 172291 tonnes de fruits entre 1960-1961 et 1975-1976. Le niveau d'instruction des producteurs améliore la productivité des produits agricoles. B. Mialoundama *et al*, (2016, p. 4720), ont obtenu les résultats contraires au Congo lorsqu'il mettait en exergue les contraintes de production et le faible niveau d'instruction des producteurs.

Les SPG et les initiatives de labélisation à travers IGP caractérisent l'identité des terroirs de production du Moungo à travers leurs produits. Ces labels sont des marques de construction territoriale. Ce constat a été fait par F. Valia *et al*, (2011, p. 4) et C. Kamga *et al*, (2021, p.100) Les produits cultivés dans les agropoles du Moungo sont économiquement rentables et

permettent aux producteurs de faire de grandes réalisations et investissements. Sotamenou et al, 2018, p.243 ont obtenu les résultats similaires dans l'agropole ananas de Nlohé lorsqu'il mettait en exergue la durabilité économique de l'agropole ananas de Nlohé. L'intensification des activités agricoles dans les agropoles facilite la densification des microfinances et les services financiers.

Ceci dans le but de permettre aux producteurs de faire des épargnes et de bénéficier des aides. Par ailleurs, la nationale N°5 mobilise un commerce particulier où sont vendus les produits labélisés. Cet espace permet aux jeunes de se faire de l'argent pour préparer leur rentrée académique et d'assister leurs parents financièrement dans les ménages. Les communes encouragent la production notamment dans la création des marchés, des gares routières et les aires de repos. Ceci dans le but de commercialiser les produits labélisés aux touristes et à la population locale. Ces espaces marchands contribuent à la construction territoriale du Moungo. Megnijo et al, (2020, p. 256) ont obtenu les résultats similaires lorsqu'ils mettaient en exergue les conflits liés à la gouvernance des espaces marchands à Bafoussam.

CONCLUSION

Cette étude était centrée sur l'hypothèse selon laquelle les initiatives de construction territoriale en cours sont fortement induites par la dynamique de production dans le Moungo. Ceci a permis de mettre en relief l'écologie du milieu des produits cultivés dans les agropoles, de dresser le profil des producteurs, d'analyser les systèmes de production et d'analyser les initiatives et réalisations qui contribuent à la construction territoriale. Il ressort que les produits cultivés dans les filières agropoles évoluent dans un environnement favorable qui favorise leur croissance. Deux catégories de producteurs sont impliquées dans cette dynamique de production. Il s'agit des agropoleurs dépendants et agropoleurs indépendants. Ces deux catégories sont en majorité représentées par les hommes. Entre 35 et 54 ans, ils sont plus actifs que les femmes avec un niveau scolaire dépassant le supérieur. Entre 2013 et 2019, la production d'ananas est passée de 5557 tonnes à 28255 tonnes ; soit une progression de 4036 tonnes par an. Pour le poivre, la production est passée de 60t à 193,5t entre 2013 et 2019 ; soit une progression de 27,64 tonnes par an. La production de la volaille est passée de 2597 tonnes à 13121 tonnes entre 2013 et 2019 ; soit une progression de 1874,42 tonnes par an.

La construction territoriale dans les agropole du Moungo se traduit par l'amélioration de l'information stratégique agricole. En effet, le 78% de producteurs utilisent le téléphone Android pour avoir accès à une information stratégique agricole ; 19% ont recours aux foires et mini comices agricoles et le reste de 3% a recours aux médias. Il y'a construction d'un réseau, mais ce réseau définit un territoire qui dépasse le cadre spatial du Moungo pour s'étendre à Douala et même à l'étranger. Les revenus générés servent à réaliser de grands investissements immobiliers.

De ce fait, 48% des agropoleurs investissent dans la construction des boutiques, 32% dans les logements locatifs, tandis que 18% investissent dans les lieux de socialisation tels que bars et snacks et le reste de 2% investissent dans les hôtels. Ces investissements immobiliers sont à l'origine du renouvellement que connaissent les villes de Nkongsamba, Melong, Njombé-Penja, Manjo et Loum. Le Moungo connaît une nette dans l'évolution des microfinances. Entre 2005 à 2020, on est passé de 5 à 13 microfinances ; soit une progression de 1 microfinance par an. Il s'agit MC2(MUFID), Express Union, MUPECI, 1st Trust, Mad Bank, rural investment, caisse populaire d'investissement et les services mobiles money. Ceci dans l'optique les épargnes des producteurs. Par ailleurs, le commerce de rue s'est densifié sur la nationale N°5. Les péages de Mbanga, Lala et les postes de contre servent de lieux de ventes des produits labélisés.

L'accompagnement des communes dans la construction territoriale s'est traduit par la création des espaces marchands tels que les marchés et les aires de repos. Ceci dans le but de vendre les produits.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Banque Mondiale, 2008, *Rapport sur le développement dans le monde 2008 : L'agriculture au service du monde*, Banque Mondiale, Washington, 27 p.

BETAYENE Dieudonné, 2008, *Débuter en apiculture, manuel de formation apicole*, Centre pour l'environnement et le développement, Yaoundé, Cameroun, 44 p.

BUCREP, 2010, 3^{ème} RGPH de 2005 : *Rapport de présentation des résultats définitifs*, Yaoundé, Cameroun, 65 p.

COLIN Jean-Philippe, 2012, « La petite production d'ananas en Côte d'Ivoire : d'une crise à l'autre », In : *Autrepart*, 62, p. 37-56, consulté le 31 août 2023. URL : <http://www.caim.info/revue-autrepart-2012-3-page-37.htm>

COLLETIS Gabriel, GILLY Jean-Pierre, LEROUX Isabelle, PEXQUEUR Bernard, PERRAT Jacques, RYCHEN Frédéric et ZIMMERMANN Jean- Benoît, 1999, « Construction territoriale et dynamique économiques », In : *Science de la Société. Entreprises et territoires*, 48, p .25-47. DOI : <http://doi.org/10.3406/sciso.1991.1443>.

EPANE NSAKO Dejeannot, 2021, *Le processus d'agropolisation et le développement territorial dans le Moungo, Cameroun*, Thèse de doctorat de Géographie, GAE/FLSH/USD, 436 p.

FONGANG FOUPE Guillaume Hensel, 2008, *Les mutations du secteur agricole Bamiléké(Cameroun) étudiées à travers ses acteurs : Une analyse à partir des localités de Fokoué et de Galim*, Thèse de doctorat de Sociologie, ISIVE (AgroParis Tech), 413 p.

GRENOUILLET Rose-Marie, 2015, *Le territoire, un produit comme un autre ? La ressource territoriale comme facteur clé du développement durable local*, Thèse de doctorat, École doctorale « Homme, sociétés, risque, territoires ». Université de Caen Basse-Normandie, 361 p.

JAMART Clara, DAGORN Jean-Cyril, JORAND Maureen, PASCAL Peggy, 2016, *Agriculture africaine : L'impasse des pôles de croissance agricole*. ACF, CCFD-Terre Solidaire, Oxfam, 41 p.

KAMGA TALA Cedric, TCHÉKOTÉ Hervé et TCHAPGANG NOUBACTEP, 2021, « Apiculture dans les monts Oku (Nord-Ouest Cameroun) : entre renforcement des conditions d'existence des ménages et construction territoriale », *Revue territoire du Sud*, N°1, Octobre 2021, p. 91-104.

MEGNIJO YIMELE Flore Merline, TSALEFAC Maurice et YEMMAFOUO Aristide, 2020, *La gouvernance urbaine dans les espaces marchands à Bafoussam (Ouest-Cameroun)*. In *European Scientific Journal*. Vol.16, N°29. ISSN : 1857-7881, p.243-265 Doi : 10.19044/esj.2020.v16n29p243, consulté le 31 août 2023. URL : <http://dx.doi.org/10.19044/esj.2020.v16n29p243>

MIALOUNDAMA Bakouétilla, BOUKOULOU Henri, TCHOUAMOU I, MBEMBA F, KOUSSAFOULA E, PETIT S, MBOUNGOU Z, 2016, « Production de la banane plantain (Musa sp) dans le district de Mouyondzi, République du Congo », *Journal of Animal & Plant Sciences*, Vol 30, Issue : 4714-4726, Publication date 1/09/2016, <http://www.m.elewa.org/JAPS> ; ISSN2071-7024

NATHALIE Bertrand, NADINE Souchard, NICOLE Rousier, SAMUEL Martin et MARIE-Christine Micheels, 2006, « Quelle contribution de l'agriculture périurbaine à la construction de nouveaux territoires : consensus ou tensions ? », *Revue d'Économie Régionale et Urbaine*, 3, p. 329-353.

PICARD Francine, COULIBALY Mohamed et SMALLER Carin, 2017, « Émergence des pôles de croissances en Afrique », Note de synthèse sur l'IISD sur *les investissements dans l'agriculture*, p. 13.

SOTAMENOU Joël et SOH FOGWA POGHA Armand Chancelin, 2018, « Évaluation de la durabilité de l'agropole d'ananas de Nlohé (Cameroun) par la méthode IDEA », *Système alimentaires/Food System*, n°3, p. 219.

TCHÉKOTÉ Hervé et LEKEUFACK Emireine, 2021, « Mutation du paysage d'acteurs du vivrier marchand et émergence de l'entrepreneuriat féminin agricole dans la plaine des Mbo (Ouest-Cameroun) ». *Territoire et développement au Cameroun*. Éditions Clé, 2, Yaoundé, p. 155-166.

VALIA Filloz et COLOMB Valerie, 2011, « De l'étiquette à la marque : la labélisation comme unificateur des projets territoriaux ? », *Développement durable et territoire*, Vol 2, n°2. Consulté le 8 février 2023.
<https://journals.openedition.org/developpementdurable/8998;DOI:10.4000/developpementdurable.8998>

YEMMAFOUO Aristide, EPANE NSAKO Dejeannot et NGANGUE DZALLA Guy Charly, 2021, « Production de la banane plantain (*Musa paradisiaca*) et amélioration des moyens d'existence des producteurs de Melong (Littoral, Cameroun) ». *Territoire et développement au Cameroun*. Éditions Clé, 2, Yaoundé, p. 139-151.

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

1- Contexte, Justification et Objectifs du journal

Le développement des territoires ruraux est une préoccupation prise en compte par de nombreux organismes internationaux que nationaux à travers les projets et programmes de développement.

En Afrique, le défi du développement est indissociable du devenir des espaces ruraux. Les territoires ruraux sont caractérisés par d'importantes activités rurales qui influencent sur la dynamique du monde rural et la restructuration des espaces ruraux.

En effet, de profondes mutations s'observent de plus en plus au sein du monde rural à travers les activités agricoles et extra agricoles. Des innovations s'insèrent dans les habitudes traditionnelles des ruraux. Cela affecte sans doute le système de production des biens et services et les relations entre les villes et campagnes.

Ainsi, dans ce contexte de mutation sociétale, de nouvelles formes d'organisation spatiale s'opèrent. Ces nouvelles formes dénotent en partie par les différents modes de faire-valoir. Aussi, plusieurs composantes environnementales sont-elles impactées et nécessitent donc une attention particulière qui interpelle aussi bien les dirigeants politiques, les organismes non étatiques et les populations locales pour une gestion durable des espaces ruraux.

Par ailleurs, le contexte de la décentralisation, le développement à la base implique toutes les couches sociales afin d'amorcer réellement le développement. Ainsi, la femme rurale, à travers le rôle qu'elle joue dans le système de production de biens et services, mérite une attention particulière sur le plan formation, information et place dans la société en pleine mutation.

Enfin, en analysant le contexte socioculturel et l'évolution de la croissance démographique que connaissent les campagnes, les questions d'assainissement en milieu rural doivent de plus en plus faire l'objet des préoccupations majeures à tous les niveaux de prises de décision afin de garantir à tous un cadre de vie sain et réduire l'extrême pauvreté en milieu rural.

Le premier numéro du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) du Laboratoire de Géographie Rurale et d'Expertise Agricole (LaGREA) s'inscrit dans la logique de parcourir de façon profonde tous les aspects liés au monde rural. A ce titre, les axes thématiques prioritaires ci-après seront explorés.

Axe 1 : Dynamique des espaces ruraux et Aménagement de l'espace rural

- ✓ Mutations spatiales et dynamique des espaces ruraux ;
- ✓ Gestion du foncier rural et environnementale ;
- ✓ Climat, aménagements hydroagricoles ;
- ✓ SIG et gestion des territoires ruraux ;
- ✓ Gouvernance et planification des espaces ruraux.

Axe 2 : Economie rurale

- ✓ Activités agricoles et sécurité alimentaire ;
- ✓ Ecotourisme ;
- ✓ Artisanat rural ;
- ✓ Territoires, mobilité et cultures.

Axe 3 : Genre et développement rural

- ✓ Femmes et activités rurales ;
- ✓ Développement local ;
- ✓ Echanges transfrontaliers dans les espaces ruraux ;
- ✓ Hygiène et assainissement en milieu rural.

2. Instructions aux auteurs

2.1. Politique éditoriale

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) publie des contributions originales en français ou en anglais dans tous les domaines de la science sociale.

Les contributions publiées par le journal représentent l'opinion des auteurs et non celle du comité de rédaction. Tous les auteurs sont considérés comme responsables de la totalité du contenu de leurs contributions.

Le Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) est semestrielle. Il apparaît deux fois par an, tous les six mois (juin et décembre).

2.2. Soumission et forme des manuscrits

Le manuscrit à soumettre au journal doit être original et n'ayant jamais été fait objet de publication au paravent. Le manuscrit doit comporter les adresses postales et électroniques et le numéro de téléphone de l'auteur à qui doivent être adressées les correspondances. Ce manuscrit soumis au journal doit impérativement respecter les exigences du journal.

La période de soumission des manuscrits est de : 10 août au 10 septembre 2022.

Retour d'évaluation : 10 octobre 2022.

Date de publication : 15 décembre 2022.

Les manuscrits sont envoyés sur le mail du journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*) à l'adresse: journalgrad35@gmail.com avec copie à Monsieur Moussa GIBIGAYE <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

2.2.1. Langue de publication

J_GRAD publie des articles en français ou en anglais. Toutefois, le titre, le résumé et les mots clés doivent être donnés dans deux langues (anglais et français).

2.2.2. Page de titre

La première page doit comporter le titre de l'article, les noms des auteurs, leur institution d'affiliation et leur adresse complète. Elle devra comporter également un titre courant ne dépassant pas une soixantaine de caractères ainsi que l'adresse postale de l'auteur, à qui les correspondances doivent être adressées.

- Le titre de l'article est en corps 14, majuscule et centré avec un espace de 12 pts après le titre (format > paragraphe > espace après : 12 pts).
- Les noms et prénoms des auteurs doivent apparaître en corps 12, majuscule et centré et en italique.
- Les coordonnées des auteurs (appartenance, adresse professionnelle et électronique) sont en corps 10 italique et alignés à gauche.

2.2.3. Résumé

Le résumé comporte de 250 à 300 mots et est présenté en Français et en Anglais. Il ne contient ni référence, ni tableau, ni figure et doit être lisible. Il doit obligatoirement être structuré en cinq parties ayant respectivement pour titres : « Description du sujet », « Objectifs », « Méthode », « Résultats » et « Conclusions ». Le résumé est accompagné d'au plus 05 mots-clés. Le résumé et les mots-clés sont composés en corps 9, en italique, en minuscule et justifiés.

2.2.4. Introduction

L'introduction doit fournir suffisamment d'informations de base, situant le contexte dans lequel l'étude a été réalisée. Elle doit permettre au lecteur de juger de l'étude et d'évaluer les résultats acquis.

2.2.5. Corps du sujet

Le corps du texte est structuré suivant le modèle IMReD. Chacune des parties joue un rôle précis. Elles représentent les étapes de la présentation.

2.2.5.1 Introduction

L'introduction doit indiquer le sujet et se référer à la littérature publiée. Elle doit présenter une question de recherche.

L'objectif de cette partie est de mettre en avant l'intérêt du travail qui est décrit dans l'article et de justifier le choix de la question de recherche et de la démarche scientifique.

2.2.5.2 Matériel et méthodes

Cette partie doit comprendre deux volets : présentation succincte du cadre de recherche et l'approche méthodologique adoptée.

2.2.5.3 Résultats

Les résultats sont présentés sous forme de figures, de tableaux et/ou de descriptions. Il n'y a pas d'interprétation des résultats dans cette partie. Il faut particulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de redondance inutile entre le texte et les illustrations (tableaux ou figures) ou entre les illustrations elles-mêmes.

2.2.5.4 Discussion

La discussion met en rapport les résultats obtenus à ceux d'autres travaux de recherche. Dans cette partie, on peut rappeler l'originalité et l'intérêt de la recherche. A cet effet, il faut mettre en avant les conséquences pratiques qu'implique cette recherche. Il ne faut pas reprendre des éléments qui auraient leur place dans l'introduction.

2.2.6 Conclusion

Cette partie résume les principaux résultats et précise les questions qui attendent encore des réponses.

Les différentes parties du corps du sujet doivent apparaître dans un ordre logique.

L'ensemble du texte est en corps 12, minuscule, interligne simple, sans césure dans le texte, avec un alinéa de première ligne de 5 mm et justifié (Format > paragraphe > retrait > 1ère ligne > positif > 0,5 cm). Un espace de 6 pts est défini après chaque paragraphe (format > paragraphe > espace après : 6 pts). Les marges (haut, bas, gauche et droite) sont de 2,5 cm.

- Les titres (des parties) sont alignés à gauche, sans alinéa et en numérotation décimale
- La hiérarchie et le format des titres seront les suivants :

Titre de premier ordre : (1) MAJUSCULE GRAS justifié à gauche

Titre de 2ème ordre : (1-1) Minuscule gras justifié à gauche

Titre de 3ème ordre : (1-1-1) Minuscule gras italique justifié à gauche

Titre de 4ème ordre : (1-1-1-1) Minuscule maigre ou puces.

2.2.7. Rédaction du texte

La rédaction doit être faite dans un style simple et concis, avec des phrases courtes, en évitant les répétitions.

2.2.8. Remerciements

Les remerciements au personnel d'assistance ou à des supports financiers devront être adressés en terme concis.

2.2.9. Références

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain, en diminuant la taille de police d'un point. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, des façons suivantes :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'Auteur, année de publication, pages citées);

Exemples :

1-Selon C. Mathieu (1987, p. 139) aucune amélioration agricole ne peut être réalisée sans le plein accord des communautés locales et sans une base scientifique bien éprouvée ;

2-L'autre importance des activités non agricoles, c'est qu'elles permettent de sortir les paysans du cycle de dépendance dans laquelle enferment les aléas de la pluviométrie (M. Gueye, 2010, p. 21) ;

3-K. F. Yao *et al.*, (2018, p.127), estime que le conflit foncier intervient également dans les cas d'imprécision ou de violation des limites de la parcelle à mettre en valeur. Cette violation des limites de parcelles concédées engendre des empiètements et des installations d'autres migrants parfois à l'issue du donateur.

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit :

- Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, les pages (pp.) des articles pour une revue.

Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2ndeéd.). Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

2.2.10. Références bibliographiques

Article dans revue

GIBIGAYE Moussa, HOUINSOU Auguste, SABI YO BONI Azizou, HOUNSOUNOU Julio, ISSIFOU Abdoulaye et DOSSOU GUEDEGBE Odile, 2017, Lotissement et mutations de l'espace dans la commune de Kouandé. *Revue Scientifiques Les Cahiers du CBRST*, **12**, 237-253

Ouvrages, rapport

IGUE Oguniola John, 2019, *les activités du secteur informel au Bénin : des rentes d'opportunité à la compétitivité nationale*, Paris, France, Karthala, 252 p.

Articles en ligne

BOUQUET Christian et KASSI-DJODJO Irène, 2014, « Déguerpir » pour reconquérir l'espace public à Abidjan. In : *L'Espace Politique*, mis en ligne 17 mars 2014, consultée le 04 août 2017. URL : <http://espacepolitique.revues.org/2963>

Chapitre d'ouvrage

OFOUEME-BERTON Yolande, 1993, Identification des comportements alimentaires des ménages congolais de Brazzaville : stratégies autour des plats, in Muchnik, José. (coord.). *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, 1993, Paris, L'harmattan, 167-174.

Thèse ou mémoire :

FANGNON Bernard, 2012, *Qualité des sols, systèmes de production agricole et impacts environnementaux et socioéconomiques dans le Département du Couffo au sud-ouest du Bénin*. Thèse de Doctorat en Géographie, EDP/FLASH/UAC, p.308

2.3. Frais d'inscription

Les frais de soumission sont fixés à 50.000 FCFA (cinquante mille Francs CFA).

Conformément à la recommandation du comité scientifique du Journal de Géographie Rurale Appliquée et Développement (*J_GRAD*), les soumissionnaires sont priés de bien vouloir s'acquitter de leur frais de publication dès la première soumission sur la plateforme de gestion des publications du Journal. Les articles ne seront envoyés aux évaluateurs qu'après paiement par les auteurs des frais d'instruction et de publication qui s'élèvent à cinquante mille francs (50.000 F CFA) par envoi RIA, MONEYGRAM ou par mobile money (**Préciser les noms et prénoms**) à **Monsieur SABI YO BONI Azizou** au numéro +229 97 53 40 77 (WhatsApp). Le reçu doit être scanné et envoyé à l'adresse suivante <journalgrad35@gmail.com> avec copie à **Monsieur Moussa GIBIGAYE** <moussa_gibigaye@yahoo.fr>.

2.4. Contacts

Pour tous autres renseignements, contacter l'une des personnes ci-après,

- Monsieur Moussa GIBIGAYE +229 95 32 19 53
- Monsieur FANGNON Bernard +229 97 09 93 59
- Monsieur SABI YO BONI Azizou +229 97 53 40 77